

Ce document a été numérisé par le <u>CRDP</u>
<u>d'Alsace</u> pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation

SUJET

B.E.P. OPTIQUE LUNETTERIE

Epreuve Pratique

EP2 : Réalisations techniques et commerciales

Partie a3 : Mesures et contrôles des montages et des verres

Durée de cette partie : 0 h 30 mn

Durée totale de l'épreuve : 7 h 00 - coefficient : 8

Sujet paginé 1/1

Les candidats doivent rendre l'intégralité des documents à l'issue de la composition

AUTOCORRECTION DU MONTAGE RÉALISÉ AVEC MACHINE AUTOMATIQUE

Le candidat devra formuler sa correction et ses observations sur la fiche pré-établie ci-dessous. Les verres devront être nettoyés avant la remise en sachet.

	Valeurs demandées	Valeurs relevées		Erreur constatée
Axage verre droit				
Axage verre gauche				
Écart pupillaire OD				
Écart pupillaire OG			-	
Hauteur verre droit	,			
Hauteur verre gauche				
MONTAGE DES VERRES - Forme des verres - Symétrie - Dimension des verres - Contrebiseaux	VERRE DE	ROH		VERRE GAUCHE
RHABILLAGE - Face - Branches	Bon : oui n Entourer la bonne répo compléter la case de d	on onse et roite si besoin	Défau	ts constatés :
VALEUR COMMERCIALE Invendable si: -coup de meule sur le verre -rayure, éclat -erreur de 90° -verre non monté -erreur d'axage supérieure à 10° -différence de hauteur entre OD et OG supérieure à 2 mm -erreur de ½ écart ou de hauteur supérieure à 3 mm -monture détériorée -gros jours verres trop petits -verres inversés	Vendable ou invendable		Justifie	r si invendable

Session 2009 BEP OPTIQUE - LUNETTERIE						
commerciales	l'épreuve					
Partie EP2 a3) Mesures et Contrôles des montages et des verres	Durée de la partie	30 min	Coefficient partie	BEP: 0,9	Page 1/1	